



Compagnie Nationale du Rhône

L'intersyndicale se mobilise pour défendre l'entreprise intégrée

Les projets de la direction de La Compagnie Nationale du Rhône (CNR), filiale du groupe ENGIE, font l'objet de toute l'attention des représentants du personnel et du syndicat FO de la CNR.



La CNR, qui a obtenu un vote unanime sur la loi prolongeant sa concession d'exploitation du Rhône sur la base d'une raison d'être «le Rhône pour origine, les territoires pour partenaires, les énergies renouvelables pour l'avenir», porte aujourd'hui des projets que dénonce l'intersyndicale.

Découpage de l'entreprise, filialisation, spectre d'une «CNR à plusieurs vitesses...» notamment sur le plan des garanties collectives des salariés, éloignement des collectivités et acteurs locaux par la suppression de directions territoriales, crainte sur «la perte de maîtrise de la sûreté et sécurité...» sont autant de sujets liés à ces projets.

Enfin, «une évolution du partage de la valeur créée par l'entreprise...» tendant à privilégier les dividendes au détriment de «la capacité d'investir pour l'avenir et les territoires» affiche clairement la tendance de ces projets...

FO Énergie CNR, avec l'intersyndicale, a décidé d'organiser un rapport de force pour que la CNR revienne au fondement de ce qui fait sa légitimité : la production d'une électricité décarbonée à partir du bien commun qu'est l'eau du Rhône.

La fédération FO Énergie soutient les personnels de la CNR et son syndicat dans cette bataille dont l'idéal se rattache à la création d'un Pôle Public de l'Énergie Décarbonée.



Agir, ne pas subir!